

Le Président

Madame, Monsieur,

L'agriculture a façonné l'Auvergne. Nos territoires, notre patrimoine et notre culture sont pétris du travail et des savoir-faire de milliers d'hommes et de femmes qui, au fil des générations, ont fait et font de l'Auvergne un territoire agricole de référence et d'excellence.

Forte de 22 309 exploitations, de 35 700 actifs (8,8 % de la population active) et d'un chiffre d'affaires proche du milliard d'euros, l'agriculture auvergnate est un secteur que le Conseil régional entend valoriser. Vous êtes un maillon essentiel de notre économie mais surtout les meilleurs représentants de l'image de marque de notre Région.

A l'heure de l'économie mondialisée, vos exploitations évoluent dans un environnement incertain. L'agriculture, du fait de sa fonction nourricière et de sa vocation à entretenir les territoires, n'est pas une activité économique comme une autre. Tout comme la finance, le secteur alimentaire ne peut seul être régulé par la spéculation. Pourtant, les négociations sur la libéralisation des marchés agricoles au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce, si elles ont récemment subi un coup d'arrêt, n'en demeurent pas moins d'actualité et reprendront après les élections aux Etats-Unis.

A l'échelle européenne, des menaces de forte libéralisation des marchés pèsent sur la Politique Agricole Commune. Avec mes collègues Présidents de Région qui m'ont confié la présidence de la Commission Agriculture de l'Association des Régions de France (ARF), nous agissons auprès du Ministre de l'Agriculture et de la Commission Européenne pour que le « bilan de santé de la PAC » débouche sur le maintien des outils de régulation des marchés et sur la réorientation des aides, pour l'heure très inégalement réparties.

56 % des aides du premier pilier de la PAC sont attribuées à 20 % des exploitations en France, perpétuant les rentes d'une minorité. Cette concentration pénalise les filières des zones de montagne. En Auvergne 28,4 % des bénéficiaires (6 343 exploitations) reçoivent moins de 5 000 € au titre du 1^{er} pilier. Les secteurs en difficulté comme l'élevage ovin, le maraîchage, l'agriculture hors-sol, ou très jeunes comme l'agriculture biologique, sont délaissés !

Sur mon initiative, et pour remédier à ces injustices, toutes les régions de France proposent la régionalisation de la PAC (à l'instar de l'Allemagne ou de l'Italie) afin de coller à la réalité des territoires, de rééquilibrer les soutiens et d'impulser une péréquation. Le syndicalisme majoritaire refuse cette orientation. Or, avec les évolutions qui se dessinent (diminution des budgets agricoles, découplage, suppression des quotas laitiers), les productions animales (viande et lait) sont gravement menacées dans nos régions.

Assurer à toutes les agricultures, par des politiques différenciées, des perspectives économiques viables et amortir au mieux les conséquences dramatiques d'un avenir libéralisé sont pourtant des enjeux majeurs et il est par conséquent très urgent de réorienter la PAC dans l'intérêt des agriculteurs, des territoires et des consommateurs. Sans régionalisation des aides, je suis convaincu que le rééquilibrage est impossible.

A ce contexte s'ajoutent des situations nationales de crises, notamment sanitaires (FCO et autres épizooties) ou climatiques. Pour les résoudre, la solidarité nationale doit jouer, en amont dans la prévention ; en aval dans l'aide au retour à la normale.

Enfin, force est de constater que la crise financière actuelle a quelque peu masqué la crise alimentaire mondiale. Le XXI^{ème} siècle s'ouvre sur la réapparition d'émeutes de la faim. Il faut produire plus et mieux. Nourrir pleinement, sainement tout en préservant l'environnement est un enjeu planétaire et une attente de nos concitoyens.

Pour vous aider à relever ces défis, la Région s'engage. Vous le savez, la politique agricole relève d'abord de l'Europe (9 milliards d'€), pour la France de l'État (5 milliards d'€) ; ce n'est pas une compétence spécifique des Régions. Cependant, bien que le gouvernement ne cesse de diminuer nos moyens, notre budget de soutien à l'agriculture s'élève en 2008 à 10,9 millions d'€ (contre 9,9 millions d'€ en 2000) et 97,7 % des crédits votés par notre Assemblée sont réellement dépensés.

Notre collectivité fait donc beaucoup parce qu'une agriculture en bonne santé, c'est une campagne qui reste en vie, c'est un investissement d'avenir en matière d'aménagement du territoire et d'accueil de populations nouvelles. Mais la Région ne peut se substituer aux désengagements de l'Etat (le budget de la Nation pour l'agriculture a diminué de 96 millions d'€ en 2008) ou de l'Europe comme cela nous est souvent demandé. Je note d'ailleurs une grande incohérence à refuser aux Régions toute compétence d'orientation des aides de la PAC et à leur demander toujours plus de moyens !

Malgré nos budgets de plus en plus réduits, nous concentrons nos actions sur la modernisation des exploitations (4 millions d'€ en 2008) notamment avec un investissement très fort dans le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage (2,2 millions d'€ incluant le stockage de fourrage), la « charte porcine » et les aides aux investissements des CUMA; l'emploi, l'installation des jeunes (1,1 million d'€) et la diversification (aides à l'agritourisme, à la transformation et à la vente directe) ; l'agriculture biologique (1,3 million d'€ à l'horizon 2010) ; et la valorisation des productions de qualité à haute valeur territoriale (AOC, Label Rouge, etc...).

Ces priorités régionales se déclinent concrètement : prime « bonus bio » ; participation au PMBE élargi ; financements des structures de remplacement des agriculteurs pour les départs en vacances, les formations ; fonds pour l'installation hors cadre successoral, etc... (le guide des aides régionales est à télécharger sur le site www.auvergne.eu).

Notre action se déploie également pour faire émerger des projets innovants. En amont sur les volets « recherche » : pôle de recherches fromagères d'Aurillac, pôles de compétitivité Innoviandes et Céréales Vallée. En aval sur la transformation et la distribution : abattoirs, création de la marque « Bravo l'Auvergne », développement des circuits courts. Ainsi, en jouant la carte de « niches » de production hors marché mondial et de modes de distribution à forte valeur ajoutée (c'est-à-dire en réduisant la confiscation qu'opère un trop grand nombre d'intermédiaires), la Région concourt à ce que les exploitants vivent dignement de leurs productions, à ce que l'agriculture auvergnate soit rémunératrice en terme de prix.

Fonction nourricière, préservation de la biodiversité, des espaces, aménagement du territoire et équité des aides doivent aller de pair pour replacer l'homme au cœur du débat. Les enjeux sont énormes. La Région est et sera à vos côtés pour les relever.

Elisabeth Thévenon-Durant, Vice-présidente chargée de l'agriculture et de la forêt, elle-même fille d'agriculteur, est très attentive à votre situation. Elle animera un forum permanent sur notre site internet www.auvergne.eu pour recueillir en direct vos remarques, vos propositions et pour qu'ensemble nous bâtissions l'agriculture auvergnate de demain.

Le Président
René Souchon

